



ANR Amitié 43

d'intérêt général Bulletin d'informations du comité de l'ANR de la Haute Loire

AVRIL 2022 Siège social : 91 rue J.A. Cubizolle Taulhac 43000 Le Puy en Velay

Tél (président) 04 71 08 70 57.

Courriel : anr43@laposte.net ou christian.dessalle@anr43.fr

Site internet : anr43.fr

Le mot du président

Alors que l'avenir semblait s'être ankylosé, nous pensons enfin pouvoir espérer, si toutefois nos dirigeants, et surtout nos professionnels de santé, reprennent la main sur l'évolution des variants; La 5ème vague verrait sa fin en mars....En attendant un nouveau variant moins agressif.

Déjà, bien qu'ayant dû annuler notre loto, nous avons pu commencer l'année en se retrouvant à un atelier Prévention routière, à une visite au musée Crozatier, à un atelier Secourisme, ainsi qu'à la sortie à Beaulieu. Omicron n'a pu nous atteindre.

Il n'est dit-on, de problème qu'une absence de solution ne puisse régler. Après avoir dû porter le masque en extérieur pour éviter l'air contaminé, on rentrait chez soi pour ouvrir les fenêtres 10 minutes toutes les heures, afin de faire sortir les méchants virus, qui pouvaient ainsi faire la guerre avec ceux qui étaient dehors. De même l'interdiction de consommer debout dans les bars qui est désormais levée et ne nécessitera donc plus de mettre des chaises devant les comptoirs, l'altitude des virus n'étant plus un problème.

Heureusement, et avant que tout ne s'étirole, le bon sens semble avoir pris le dessus, sans toutefois régler les problèmes de fond, et notamment le délabrement des finances publiques et donc le niveau de vie des retraités.

Toutefois, nous ne devons pas continuer à bouder notre vie sociale, mais multiplier les occasions de nous réunir ; C'est pourquoi l'ANR 43 a décidé de programmer l'organisation d'activités tant à pieds qu'en transports, en espérant voir leur réalisation. Participez nombreux.

RAPPEL COTISATIONS 2022

Comme chaque année, dans le bulletin de novembre 2021 il a été fait appel au paiement de la cotisation pour l'année suivante.

Beaucoup d'entre vous l'ont déjà réglée, et nous les en remercions.

Pour les autres, nous vous invitons à effectuer ce règlement avant fin avril 2022 . Vous éviterez, ainsi, la réception d'une lettre de relance ; et diminuerez le travail des Trésorières. Elles vous en remercient par avance.

Le comité de l'ANR 43 n'est pas une agence de voyages, y adhérer implique un minimum de solidarité pérenne. Le prix de la cotisation, déjà très abordable, plus la déduction fiscale de 66 % ne peut être un frein à son règlement.

Les voyages sont une activités parmi d'autres au sein du comité.

Les tarifs sont inchangés :

- Couple avec abonnement à « La Voix de l'ANR » : 35,00 €
- Couple sans abonnement à « La Voix de l'ANR » : 26,00 €
- Individuelle avec abonnement à « La Voix de l'ANR » : 22,00 €
- Individuelle sans abonnement à « La Voix de l'ANR » : 13,00 €

Pour le règlement, toujours 2 possibilités :

- Par chèque à l'ordre de « ANR 43 », à transmettre à :
ANR 43, 91 rue J A Cubizolle Taulhac 43000 Le Puy en Velay
- Par prélèvement : aucune démarche pour ceux qui ont déjà opté pour cette formule.

L'ANR Association d'intérêt Général

Qu'est-ce l'Intérêt Général ?

La notion « d'association d'intérêt général » est une notion fiscale visée dans les articles 200 et 238 bis du code général des impôts (CGI) qui autorisent certains organismes à émettre des reçus fiscaux au bénéfice de leurs donateurs (pour les dons), particuliers ou entreprises.

Pour ouvrir droit à réduction d'impôts, le don doit être réalisé au profit :

- d'un organisme d'intérêt général,
- d'une association ou d'une fondation reconnue d'utilité publique,
- d'une fondation d'entreprise, d'un établissement d'enseignement supérieur, d'une association culturelle, d'une association de droit local, d'une association de financement électoral.....

Pour qu'un organisme soit considéré comme étant d'intérêt général il doit respecter différentes conditions. L'association doit tout d'abord avoir son siège et exercer ses activités en France (sauf pour les associations humanitaires). Il faut ensuite s'assurer que l'objet de l'association présente un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, sportif, humanitaire, social, familial ou culturel.

Outre les conditions portant sur son activité, une association doit également respecter des conditions sur son fonctionnement. L'association doit notamment vérifier trois critères très importants :

- ne pas agir au profit d'un cercle restreint de personnes,
- avoir une gestion désintéressée,
- avoir une activité non-lucrative.

En cas de doute sur l'éligibilité de l'association, la seule façon juridiquement protégée des sanctions et poursuites est d'engager une procédure dite de rescrit fiscal. Cette procédure est fortement conseillée.

Attention, tous les dons ou cotisations ne sont pas concernés. Il faut que le versement soit réalisé à titre gratuit, sans contrepartie directe ou indirecte. Par exemple une cotisation qui ouvre droit à des services n'entre pas dans le champ d'application de l'article 200 du Code Général des Impôts.

Reconnaissance de l'ANR comme association d'Intérêt

L'ANR répondant à tous les critères qui conditionnent la reconnaissance d'intérêt général, le Siège a déposé auprès de l'Administration Fiscale un rescrit pour demander cette reconnaissance.

Par décision du 29 octobre 2020, portée à la connaissance du Siège fin novembre 2020, les services fiscaux ont reconnu l'ANR comme une association dont l'activité est d'intérêt général, cela permet à l'ANR de bénéficier de certains avantages :

- Tout d'abord un accès souvent plus facile à certaines subventions du Conseil départemental, des communes et autres.
- Ensuite un accès à certaines aides de nos opérateurs, comme par exemple le mécénat de compétence, même si, dans la période que nous abordons, ces aides risquent d'être plus rares tant à La Poste qu'à Orange.
- Surtout la possibilité pour l'ANR de recevoir des dons et legs (de toutes provenances) en échange d'une déduction fiscale pour le donateur. Dans ce contexte, cela permettra à nos bénévoles qui parfois abandonnent leurs frais de déplacement à leur groupe de rattachement de recevoir en échange un reçu fiscal leur permettant de déduire ces frais de leur déclaration de revenus.

Il ne sera pas délivré systématiquement un reçu fiscal, mais seulement à la demande d'un adhérent qui se verrait réclamer ce reçu par l'administration fiscale.

Défense des retraites

Est-ce la fin du covid ? Peut-être et nous le souhaitons tous...

Est-ce la fin de la déflation des pensions ? Pour le moment certainement pas!... Ainsi au 1er janvier 2022, les pensions sont revalorisées de 1,1% ; cela concerne toutes les retraites de base (Fonction publique, Secteur privé, Indépendants et Régimes spéciaux). C'est l'application stricte de la loi depuis 2016 !...

Le compte y est-il ? Pas vraiment... Il suffit de retenir le chiffre de 2,6% correspondant à la hausse des prix entre octobre 2020 et octobre 2021. Pas besoin d'une calculatrice très sophistiquée pour comprendre : les retraités perdent 1,4% de pouvoir d'achat. La punition est la même pour les retraités affiliés à l'AGIRC/ARCCO.

Et puis il faut bien se chauffer, s'éclairer, cuisiner, se déplacer.

Dans le domaine de ces dépenses contraintes, les hausses de prix sont sans appel : gaz +38,8%, gazole +19,3%, essence +18,3%, électricité plafonnée à 4% pour l'année 2022 (au lieu des 44% attendus)...

Pour compenser ces hausses, il est prévu 100 € une fois pour toutes, somme versée en février pour les pensions (nettes de prélèvements sociaux) inférieures à 2000 €. Le compte n'y est pas et nous aurons besoin de toute nos énergies pour porter nos revendications en 2022.

Cordialement

Serge Rozès



Changement important pour l'Amicale-vie !

Depuis le 1er janvier 2022, la CNP est devenue le centre de gestion des contrats de l'Amicale-vie.

Ce qui change pour les adhérents :

Sont désormais gérés directement par la CNP les événements concernant la vie de votre contrat et notamment :

- les changements d'adresse;
- les changements dans les clauses bénéficiaires;
- les demandes de règlements.

S'adresser à :

Centre de gestion CNP assurances
TSA 31034
78457 VELIZY CEDEX

- ➔ Tél : du lundi au vendredi de 9H à 17H : 09 70 72 43 74
mail : adherent.gestionprev@ceg.informations-cnp.fr
- ➔ Pour toute demande bien préciser votre numéro d'adhérent Amicale-vie qui reste inchangé

Pour les nouveaux adhérents :

De nouveaux imprimés sont à la disposition des nouveaux adhérents sur le site internet : amicale-vie.fr. Vous pouvez adhérer directement en ligne ou télécharger les formulaires et les envoyer à :

Amicale-vie de l'ANR
13 rue des immeubles industriels
75011 Paris

Les barèmes sont inchangés, les appels à cotisation restent du domaine Amicale-vie - ANR jusqu'à fin 2022

Promotion 2022 du 1er janvier au 30 novembre 2022

Pour tout nouvel adhérent en 2022, 3 mois seront remboursés, sur envoi de la photocopie du certificat d'adhésion de la CNP à:

Amicale-vie - 13 rue des Immeubles Industriels - 75011 PARIS

Nota:

Bien noter dans vos dossiers, les coordonnées CNP pour déclarer un décès

Votre correspondant du Groupe 43 : **Christian DESSALLE**

Tél : 04 71 08 70 57

APPEL À BÉNÉVOLES

PARTICIPER C'EST BIEN... AIDER C'EST MIEUX

On recherche pour :

- AMICALE-VIE : Un(e) remplaçant(e) de Christian DESSALLE (Responsable Départementale) Initiation préalable sur ce sujet, (Ô combien sérieux !),
 - ANR AMITIÉ 43 : une ou deux personnes pour dynamiser sa conception afin de le rendre plus attractif, Une connaissance minimum en bureautique serait souhaitable.
 - LA TRÉSORERIE : Un volontaire pour étoffer l'équipe actuelle.
 - LE SOCIAL : Tous ceux qui souhaitent rendre des visites ou passer des appels téléphoniques réconfortants à nos plus anciens.
 - LES VOYAGES : Deux adjoints pour prendre en charge la gestion d'un voyage jusqu'au départ (renseignements, inscriptions, gestion des acomptes, etc...)
- Précipitez-vous...Peut-être n'y aura t-il pas assez de places pour tout le monde !!!**

Sorties Pédestres

A Beaulieu nous étions 45 marcheurs, 53 à table et avons fait une très agréable visite du Centre de tir sportif voisin, certaines et d'autres ont essayé avec succès, bravo. Merci à René Exbrayat pour l'organisation.

Le programme 2022 est :

Vendredi 25 mars : **Beaulieu**, vendredi 29 avril : **Saint Beauzire**, vendredi 27 mai : **Saint Georges lagricol**, vendredi 17 juin : **Saint Julien Chapeuil**, vendredi 29 juillet: **Présailles**, vendredi 26 août : **Saint Jean de Nay**, vendredi 30 septembre : **Le Chambon sur Lignon**, vendredi 21 octobre : **Paulhaguet**, et vendredi 25 novembre : **Saint Julien des Chazes**.

Ces sorties se veulent amicales, ludiques, gourmandes et culturelles. La marche n'est pas obligatoire, ceux pour qui les pattes arrières ne fonctionnent pas très bien, et bien ils peuvent se consoler avec les pattes de devant au restaurant, C'est avec une grande joie que nous vous accueillerons, aussi, notez bien les dates qui vous intéressent, et appelez nous quelques jours avant afin d'organiser un covoiturage éventuel.



Voyages

Les photos du 1^{er} car du voyage aux Cinque terres sont enfin sur le site dans la galerie. Pour le 2^{ème} car nous en avons reçu qu'une.

Voyages en Irlande du 20 au 27 juin 2022 : complet 46 partants. Une réunion d'informations avec Syltours est prévue le 1^{er} juin à 10h30, le lieu vous sera précisé ultérieurement.

Croisière sur le Rhin du 26 au 30 août 2022 : complet 41 partants, si des personnes sont encore intéressées, nous pouvons peut être obtenir des cabines supplémentaires. Prix 1099 €. Programme dans ANR Amitié 43 nov 2021 ou sur notre site anr 43 .fr.

Voyage dans les Pyrénées : 2 cars sont prévus : Du 6 au 11 juin 2022 et du 20 au 25 juin 2022. Les cars ne sont pas tout à fait complets, afin de bénéficier du meilleur tarif sur les 2 cars nous avons besoin d'une quinzaine d'inscriptions supplémentaires afin d'être plus de 92 au total.

Vous avez des amis qui veulent faire un voyage très sympa ? Alors, invitez les !

SEJOUR DANS LES PYRENEES FRANCO / ESPAGNOLES

2 pas en Espagne, 2 pas en France avec logement en Espagne

JOUR 1 : TOULOUSE/ESPAGNE

Départ du Puy en Velay le matin et route via Mende et l'autoroute A 75 avec un arrêt petit déjeuner inclus (Aire autoroutière).

Continuation pour Toulouse via Rodez et Albi.

Déjeuner « Cassoulet » à Toulouse.

Petit tour panoramique en autocar afin de découvrir « La Cité Rose ».



Puis, continuation pour le **Val d'Aran**.

Arrivée à votre **hôtel à Vielha**, capitale du **Val d'Aran**, vallée **Espagnole** au versant nord des Pyrénées. L'orographie, avec des vallées suspendues et des sommets abondants au-dessus des 2000 mètres d'habitude et des neiges éternelles font de ce coin des Pyrénées un lieu **exceptionnel**.

Installation dans vos chambres, apéritif d'accueil et Dîner.

JOUR 2 : SOURCE DE LA GARONNE & PAYSAGES ET TRADITIONS DES PYRÉNÉES



Départ pour **Baqueira** la station de ski du roi d'Espagne. Puis le Pla de Beret plus communément appelé la « **Suisse Espagnole** » ou nous découvrirons l'une des **sources de la Garonne**.

Sur le chemin, arrêt à **Arties**, l'un des plus jolis villages du val d'Aran avec son quartier urbain et ces quelques maisons de la renaissance. ↗ **Déjeuner** à l'hôtel.

L'après-midi, visite d'une **miellerie artisanale** par un apiculteur passionné, elle vous apportera une connaissance nouvelle sur le monde des abeilles, pour comprendre la dure réalité du métier et de son importance pour la nature. Lors de cette visite, découverte du musée et la transhumance des abeilles...

Retour à l'hôtel en fin d'après-midi et **Dîner**.



JOUR 3 : PIC DU MIDI DE BIGORRE + LUCHON

En route pour la visite la plus spectaculaire du voyage. C'est par la plaine que nous rejoindrons le col du Tourmalet que nous escaladerons jusqu'à La Mongie. Puis nous prendrons successivement

2 téléphériques pour franchir les 1100m qui nous séparent du sommet du **Pic du Midi** (2877m d'altitude). Découverte de ce lieu magique.....

Nous redescendrons pour un déjeuner bien mérité dans une auberge de montagne. L'après-midi, nous emprunterons les cols du Tour de France avec l'Aspin, Le Peyresourde. Nous ferons un petit arrêt à Luchon célèbre station thermale, ou il s'inscrit des paysages majestueux. Entourée de 13 sommets les plus célèbres de la chaîne, tels l'Aneto (3404 m) point culminant des Pyrénées, puis nous regagnerons l'hôtel et Dîner.

JOUR 4 : GRAUS - RODA DE ISABENA

Première escale de la journée sera à **Graus** (capitale de la saucisse) où nous ferons un arrêt pour visiter la célèbre « **Plaza Mayor** ». Puis un petit temps libre pour les achats de la célèbre saucisse de Graus ou la reine d'Angleterre se fournit. Ensuite visite du musée Pyrénéen Aragonais.

Puis route vers **Roda de Isabena** où de nombreux monuments gardent l'empreinte de l'histoire millénaire. Nous visiterons la plus **vieille cathédrale romane d'Espagne**. Plus surprenant vous prendrez le **déjeuner dans le réfectoire de la cathédrale** ! En effet le réfectoire a été transformé en restaurant le tout dans un cadre exceptionnel.

Après le déjeuner, sur le chemin du retour, Arrêt au **belvédère de Bonansa** où on observe de beaux paysages Pyrénéens.

Retour à l'hôtel en fin d'après-midi et **Dîner**.

JOUR 5 : GASTRONOMIE CULTURE ET RIGOLADE

Départ de l'hôtel après le petit déjeuner et **casse-croûte à la ferme**, à l'ancienne, avant de visiter une **fromagerie Pyrénéenne**.

Visite de **St Bertrand de Comminges**, ancienne cité épiscopale qui a su conserver sa cathédrale au mobilier richissime et absolument unique **Déjeuner gastronomique** à l'Hostellerie de l'Ourse (*Kir, Garbure, Plateau de charcuterie, Cassolette de magret à l'ancienne, Salade, Croustade aux pommes, Vin, Café et Mousseux*) ...

... Et c'est avec beaucoup de mal que vous repartirez de ce coin perdu des Pyrénées.

Sur la route, **arrêt pour les achats** à Bossòst, en Espagne.

Retour à l'hôtel en fin d'après-midi et **Dîner**.

JOUR 6 : FERME CARLES/LE PUY EN VELAY

Petit déjeuner à l'hôtel.

Retour en France et continuation pour la **ferme Carles à Monteils (Aveyron)** où un éleveur de canards gras, passionné et chaleureux vous fera déguster sa cuisine préparée comme jadis dans des chaudrons en cuivre.

Cette étape gourmande vous laissera sans aucun doute un grand souvenir. Déjeuner.

Route du retour par le même itinéraire qu'à l'aller. **Arrivée au Puy en Velay.**

NB: l'ordre des journées et/ou des visites est susceptible d'être modifié selon les contraintes de réservation et de la météo.

FORMALITES Pour les 2 Voyages : Carte Nationale d'Identité ou Passeport en cours de validité réelle OBLIGATOIRE + CONSIGNES SANITAIRES EN VIGUEUR A LA DATE DU SEJOUR.

PROPOSITION TARIFS

De 30 à 35 personnes : 649.00 €

De 36 à 40 personnes : 619.00 €

De 41 à 45 personnes : 595.00 €

De 46 à 50 personnes : 579.00 €

Le prix comprend :

- le transport en autocar de tourisme
- les péages, les taxes, les parkings
- l'immobilisation du car et du conducteur
- les assurances afférentes au transport
- l'hébergement dans un hôtel 3* Normes Locales en chambres doubles (Douche et WC)
- les repas du petit déjeuner du jour 1 au déjeuner du dernier jour
- les boissons aux repas (1/4 de vin par pers et par repas + café aux déjeuners)
- le pot d'accueil et toutes les activités, visites, visites guidées et excursions mentionnées, ainsi que le guide local du jour 2 au jour 5
- Une soirée dansante et Une soirée humoristique
- les assurances assistance rapatriement et annulation
- les frais de restauration et d'hébergement du personnel de conduite

Le prix ne comprend pas le supplément chambre individuelle (115€) et le dîner du jour 6

Activités

Nous avons bien regretté d'avoir dû annuler notre Loto-Galette en janvier.

Le 22 février nous étions 23 pour la **prévention routière** dans nos locaux, une autre cession est prévue le mardi 26 avril à 14h au même endroit.

Le 1^{er} mars nous étions 25 à 14h au **musée Crozatier**, 8 d'entre nous s'étaient retrouvés à midi pour déjeuner.

Le 17 mars 17 d'entre nous avaient rendez-vous à 14h avec les pompiers pour une séance de **secourisme**.

Une Réunion patrimoniale est en cours d'organisation avec un notaire, ceux et celles qui se sont inscrits seront informés.

✂

Coupon réponse sondage voyages 2023

A retourner à ANR 43 91 Rue J A Cubizolle, Taulhac 43000 Le Puy en Velay

Mettre une croix pour la ou les destinations souhaitées

NOM.....Prénom.....Nombre de personnes....

Voyages	Durée	Ordre de prix	cochez
Carnaval de Nice et fêtes des citrons à Menton	2j-1n	400 €	
Andalousie par avion	8j-7n	1000 €	
Croisière sur la Seine Paris-Honfleur	6j-5n	1360 €	
Voyage en Bretagne à Trègunc	8j-7n	850 €	

Assemblée départementale Monistrol sur Loire

8 avril 2022

145 adhérents étaient présents. Le président Christian Dessalle à accueilli ses invités : les présidents du Pôle des Retraités de la Hte Loire à savoir : Henri Tarillon président de l'UNPRG (gendarmerie), Pierre Beudet président de l'UNRP (police), la FNOM (officiers marinières) et L'UNSOR (sous officiers de réserve) s'étant excusées ; André Thomas, le président de la FGR FP ayant arrêté ses fonctions, celle-ci n'est pas représentée.

Puis Christian Dessalle a remercié de leur présence ses collègues de l'ANR, Félix Vézier président national, Jacques Simonnet administrateur au siège à Paris, Henri Petitalot président de l'Allier, Alain Faubladié président du Cantal, Ange Roméo et Bernadette Calmard représentaient le Puy de Dôme, Paul Jourdin ancien président de la Haute Loire et Jacky Burlaud délégué régional Auvergne étaient excusés, ainsi que la direction nationale des affaires sociales (DNAS) et monsieur le maire de Monistrol : Jean Paul Lyonnet.

Après le rapport moral fait par le président, celui-ci a donné la parole à son bureau : Martine Forestier et Régine Bayle pour le rapport d'activités, Josette Benoit pour le rapport financier ainsi qu'à Jean Michel Chanal commissaire aux comptes : André Mamet également commissaire aux comptes s'étant excusé, enfin à Maurice Giraud de la commission Voyages.

La Mutuelle Générale étant excusée, c'est Pierre Crespe président du Comité des Œuvres Sociales qui a présenté son association. Ensuite Alain Gibert le délégué départemental de La Poste a parlé du devenir, de l'implantation et du redéploiement des effectifs à La Poste.

Enfin Félix Vézier président national a pris la parole afin de mobiliser les adhérents après les 2 dernières années de pandémie, en matière de solidarité, et surtout de défense des retraités.

Après cette matinée très dense place était donnée aux photos réalisées par Yves et Christine Colombat. Une fois retrouvé les conjoints partis visiter le château des évêques, Christian Dessalle a donné le top départ pour l'apéritif ; au cours duquel le président national a remis la médaille d'entraide à Claudette Richard ainsi qu'un diplôme. Ancienne trésorière, particulièrement méritante et dévouée, beaucoup d'adhérents peuvent lui être reconnaissants de percevoir des pensions revues à la hausse. Le loto ayant été annulé, quelques lots reçus en dons, ont été tirés au sort. Le déjeuner à été servi sur place par la dynamique équipe de l'espace Beauvoir. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine dans la région ponote.

Photos au verso



Le procès des actifs contre les retraités

Les générations sont condamnées à se faire la guerre ? Les jeunes reprochent aux anciens d'avoir détruit la planète

Le confort quotidien a été introduit par les retraités d'aujourd'hui. Quand ils n'avaient pas 20 ans, il n'y avait pas de machine pour laver la vaisselle et très peu pour laver le linge. C'était certes plus consommateur d'eau qu'aujourd'hui mais on en utilisait moins pour se laver....dans l'évier ; pas de salle de bains, pas de douche toute les cinq minutes. Les WC étaient soit au fond du jardin pour ceux qu'on appelait pas encore les ruraux, soit partagés entre plusieurs appartements dans le couloir. La marche à pied était la règle pour aller à l'école et ce n'était pas le SUV familial glouton en énergie qui déposait les enfants (si possible en double file) au ras la porte d'entrée. L'école c'était toute la semaine sauf le dimanche. La pause du jeudi (puis du mercredi) était pour les activités sportives ou religieuses (catéchisme) suivant le type d'école. La télé, quand il y en avait une, était un gros meuble qui fonctionnait quelques heures par jour et que l'on regardait religieusement et en groupe chez les privilégiés. Le téléphone attaché à son fil était un objet de prix, loin des smartphones dans la poche dès le plus jeune âge. Prendre l'avion était un luxe rarissime et les vacances (quand il y en avaient) se passaient à la campagne chez les grands parents ou en camping au bord des côtes françaises. Pas question d'aller à l'autre bout du monde en avion (à grand renfort de kérosène et d'émission de CO2). On ne jetait pas un vêtement dès qu'il était sale, on le reprisait, le raccommodait et il servait aux frères et sœurs. Certes il y avait du travail mais c'était 48 heures par semaine et 3 semaines de congés payés, y compris le samedi et pas 35 heures, 6 semaines, un treizième mois et des RTT. Et pour leur avoir apporté la santé du confort voire du luxe les nouvelles générations accusent leurs aînés de leur avoir détruit la planète.

Main basse sur les retraites par les retraités

En plus ces anciens auraient fait un « hold-up » sur les retraites à cause de notre système de répartition. L'arrivée en retraite de ceux qu'on désigne comme baby-boomers entraîne de gros besoins de financement et ce sont les actifs qui payent. Les revenus des retraités (qui ont cotisé pour cela toute leur vie) seraient supérieurs de 5 % à celui des actifs. Mulliez (90ans), Pinault (85ans), Arnault (73ans), Bolloré (70ans), Bettencourt (68ans)Sont- ils considérés comme retraités ? Si c'est le cas cela fausse la statistique. A contrario les retraités qui touchent 700 € de retraite sont-ils vraiment privilégiés ? Certains affirment que les retraités paieraient moins d'impôt à ressources égales alors que non seulement le barème est le même pour tout le monde mais encore que certains abattements n'existent plus pour les retraités.

Les reproches

Les anciens ne font rien contre le réchauffement climatique ou la surconsommation des énergies fossiles : mais quelles propositions par les jeunes hormis de mettre des contraintes qu'eux même ne veulent pas accepter.

Les retraités ne soutiennent pas assez les minorités, ils ne sont pas assez wokistes* mais cela ne crée-t-il pas un racisme inversé.

Les générations précédentes, en particulier les natifs de l'après guerre, auraient favorisés la consommation au détriment de l'épargne mais la prolifération des outils de communication et la haine propagée quotidiennement sur les réseaux sociaux sont elle à mettre au débit des personnes âgées ?

Avons nous été une génération de dépravés qui ont saccagé la planète ? Avons nous apporté de la liberté, la liberté de circuler avec beaucoup moins de frontières, la liberté des mœurs ? Avons nous généré de l'égalité entre hommes et femmes (même si ce n'est pas encore parfait) ? Avons nous introduit l'abolition de la peine de mort ?

Les retraités sont souvent des grands parents qui souhaitent le meilleur pour leurs petits enfants et ils sont prêts à jouer leur rôle dans l'écologie, le soutien au minorité et la consommation raisonnée. encore ne faut-il pas oublier que les « jeunes » d'aujourd'hui sont peut être?) les anciens de demain.

André Jean Martin

*Le wokisme (de l'américain woke = éveillé) est le fait d'être conscient des problèmes liés à la justice sociale et à l'égalité raciale.

Blagounettes



Pourquoi le Salon de l'Agriculture est-il un passage obligé des politiques ?

Parce que les politiques prennent les électeurs pour des veaux qui votent comme des moutons, qu'on peut plumer comme des coqs en leur disant de travailler comme des bœufs pour des salaires de rats, et qui se retrouvent dindons de la farce à force de se faire traire comme des vaches à lait, en gobant comme des ânes des promesses électorales qui seront tenues quand les poules auront des dents !

